



Plateforme des acteurs de l'économie bleue méditerranéenne

Lettre d'information semestrielle sur l'économie bleue durable

Bienvenue au numéro 21 de la lettre d'information semestrielle sur l'économie bleue durable dans la région méditerranéenne !

Découvrez les informations les plus récentes concernant le travail de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et de ses partenaires pour promouvoir une économie bleue durable dans la région méditerranéenne.

Août 2026 | Numéro 21

➔ Cliquez [ici](#) pour soumettre des actualités et des événements à venir pour le prochain numéro de la lettre d'information ou pour publier vos actualités et événements sur la [Plateforme des parties prenantes de l'économie bleue en Méditerranée \(MedBESP\)](#).

➔ Lisez notre [guide rapide d'accueil et d'utilisation](#) pour tirer le meilleur parti de MedBESP.

Dernières actualités

1. 19e Plateforme régionale de l'UpM sur l'Économie Bleue Durable (EBD) et session de travail conjointe sur la stratégie de bassin maritime de l'Économie Bleue en Méditerranée orientale (21-22 avril, Barcelone – Espagne)

Les 21 et 22 avril 2026, les pays membres de l'Union pour la Méditerranée (UpM), observateurs et experts se sont réunis au



siège du Secrétariat de l'UpM à Barcelone à l'occasion de la 19e réunion de la [Plateforme régionale de l'UpM sur l'Économie Bleue Durable \(EBD\)](#). Les pays de l'UpM et les parties prenantes méditerranéennes de l'EBD se sont réunis afin de poursuivre la mise en œuvre de la [Déclaration ministérielle de l'UpM de 2021 sur l'Économie Bleue Durable](#) ainsi que de sa feuille de route associée. La Plateforme régionale a abordé plusieurs points permanents relatifs aux évolutions des politiques publiques, notamment le Pacte européen pour les océans et le Pacte pour la Méditerranée, ainsi que les synergies avec l'Initiative WestMED. La Plateforme a également permis de présenter aux pays la version actualisée de la [Feuille de route de l'UpM pour l'Économie Bleue Durable \(mars 2026\)](#) ainsi que le **deuxième rapport annuel de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle et de la feuille de route**. Les pays et les parties prenantes ont également échangé sur les initiatives conjointes et les possibilités de financement. La Plateforme a consacré une attention particulière à deux thématiques : l'alimentation durable issue de la mer (pêche et aquaculture) et le tourisme durable.

Présidé par la DG MARE, en tant que coprésidence de l'UpM sur l'Économie Bleue Durable, et organisé le 22 avril dans les locaux du Secrétariat de l'UpM en parallèle de la Plateforme régionale, le **premier atelier consacré à la stratégie de bassin maritime pour l'Économie Bleue en Méditerranée orientale** a mis en évidence un consensus quant aux bénéfices potentiels d'un dialogue technique centré sur des priorités d'intérêt commun. Les échanges se sont appuyés sur l'expérience acquise dans le cadre de l'Initiative WestMED et ont rappelé les Déclarations ministérielles de l'UpM de 2015 et de 2021 sur l'Économie Bleue Durable comme références communes et modèles de coopération réussie à l'échelle méditerranéenne. [En savoir plus.](#)

2. 5e réunion du Comité de pilotage du Partenariat Bleu Méditerranéen (BMP) (20 avril 2026)

Les pays membres de l'UpM, notamment la Jordanie, le Maroc et l'Égypte en tant que premiers pays bénéficiaires, ainsi que des institutions financières internationales, se sont réunis à Barcelone le 20 avril à l'occasion de la 5e réunion du Comité de pilotage du Partenariat Bleu Méditerranéen (BMP). En tant que fonds multilatéral et cadre de coopération soutenant les projets liés à l'Économie Bleue Durable dans les pays méditerranéens, le BMP est désormais pleinement opérationnel. Les premiers projets d'investissement progressent et se concentrent sur des priorités essentielles, notamment **la régénération des écosystèmes marins et les énergies marines renouvelables**.

Coprésidée par la Jordanie et l'Espagne, la réunion a permis de présenter les mises à jour relatives aux projets approuvés ainsi qu'au portefeuille de projets en préparation. Les premiers pays bénéficiaires ont également fait le point sur leurs priorités nationales en matière d'Économie Bleue Durable. Le Liban a rejoint le BMP en avril 2026 en tant que nouveau pays bénéficiaire, tandis que la Tunisie mène actuellement des évaluations internes afin d'examiner une éventuelle adhésion. Le Comité de pilotage a souligné la nécessité de mobiliser les financements de manière plus ciblée afin de soutenir des investissements intégrant pleinement les principes du développement durable. Il a également recommandé d'examiner la mise en place de projets régionaux et transnationaux, d'encourager la participation du secteur privé, et de poursuivre l'intégration progressive de nouveaux bénéficiaires méditerranéens. [En savoir plus.](#)



Organisé dans le cadre de l'EMD 2026, cet atelier visait à favoriser les échanges entre les stratégies de bassin maritime existantes concernant les défis et les opportunités liés à la mise en place éventuelle d'une stratégie de bassin maritime en Méditerranée orientale, en lien avec le cadre global de l'UpM et ses conférences ministérielles, et en s'appuyant sur les expériences de l'Atlantique, de la Méditerranée occidentale et de la mer Noire.

4. Journée maritime européenne 2026 (21-22 mai, Limassol – Chypre)

[illegible]

3

5. Comité de pilotage de l'Initiative WestMED (10 juin, Alicante – Espagne)

Le Comité de pilotage en présentiel de l'Initiative WestMED, coprésidé par la DG MARE de la Commission européenne ainsi que par les coprésidences tunisienne et espagnole de WestMED, s'est tenu le 10 juin à Alicante. Il s'agissait de la deuxième réunion du Comité organisée sous la coprésidence espagnole de l'initiative.

Le Secrétariat de l'UpM a participé à cette réunion dans le cadre de sa coordination stratégique étroite avec l'Initiative WestMED sur les questions d'Économie Bleue Durable. Les discussions ont porté notamment sur l'avancement des activités nationales, les Pactes européens pour les océans et pour la Méditerranée, ainsi que les travaux des groupes techniques et les principales échéances à venir. Le Secrétariat de l'UpM a également présenté les résultats de la 19e Plateforme régionale de l'UpM sur l'EBD, de la session de travail sur la stratégie de bassin maritime en Méditerranée orientale et de la 5e réunion du Comité de pilotage du BMP tenues à Barcelone en avril.



6. Une année du Pacte européen pour les océans : renforcer la protection mondiale des océans et l'économie bleue (juin 2026)

Un an après l'adoption du Pacte européen pour les océans, la Commission européenne a mis en avant les premiers résultats de ce cadre stratégique majeur en matière de gouvernance des océans, de développement de l'économie bleue durable et de protection du milieu marin.

Parmi les avancées notables figurent l'entrée en vigueur de l'Accord sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (BBNJ), la création d'un Conseil de haut niveau pour les océans, le lancement d'un tableau de bord de suivi du Pacte ainsi que l'initiative OceanEye destinée à renforcer les capacités européennes d'observation des océans. La Commission a également souligné les progrès réalisés vers l'élaboration du futur Acte européen sur les océans, attendu en 2027. [En savoir plus.](#)



7. La Commission présente les premières stratégies européennes consacrées aux îles et aux communautés côtières (10 juin, Bruxelles)

Le 10 juin, la Commission européenne a adopté pour la première fois une **Stratégie européenne pour les îles** et une **Stratégie européenne pour les communautés côtières**, marquant une étape importante vers une approche plus intégrée du soutien aux territoires côtiers et insulaires.

Ensemble, ces deux stratégies établissent un cadre commun destiné à répondre aux défis économiques, environnementaux, démographiques et de connectivité auxquels sont confrontés plus de 17 millions de



résidents insulaires et 95 millions de personnes vivant dans les zones côtières de l'Union européenne. Elles soutiennent notamment l'innovation, l'énergie renouvelable en mer, le tourisme durable, la résilience climatique et la qualité de vie des populations concernées. [En savoir plus.](#)

8. Vers un nouveau Pacte pour un avenir méditerranéen durable et Mission ISE (19-21 mai, Athènes – Grèce)

Du 19 au 21 mai, Athènes a accueilli l'événement « A New Pact for a Sustainable Mediterranean Future », organisé par la Mission Innovative Sustainable Economy (ISE) du programme Interreg Euro-MED dans le cadre du 9e Circle the Med Forum. Plus de 200 décideurs publics, chercheurs, innovateurs, autorités publiques, entreprises et représentants de la société civile de toute la Méditerranée y ont participé.

Les débats ont porté sur l'utilisation durable des ressources naturelles, les modèles économiques régénératifs, la résilience climatique et la gouvernance participative. L'événement a réaffirmé l'importance de la coopération transfrontalière et des partenariats multipartites pour promouvoir une Méditerranée plus durable, résiliente et inclusive. [En savoir plus.](#)



9. 11e Conférence internationale EuroGOOS (18-20 mai 2026, Larnaca – Chypre)

La 11e Conférence internationale EuroGOOS a réuni à Larnaca la communauté européenne de l'observation des océans et de l'océanographie opérationnelle autour du thème « Plus forts ensemble ». Les participants ont échangé sur l'innovation dans les systèmes d'observation océanique, la modélisation et les prévisions, la transformation numérique, l'intelligence artificielle, l'interopérabilité des données et la gouvernance. La conférence s'est conclue par l'adoption de la Déclaration de la 11e Conférence internationale EuroGOOS, appelant à renforcer les investissements dans les systèmes d'observation maritime et à intégrer davantage les connaissances scientifiques dans les politiques publiques. [En savoir plus.](#)



10. Atelier du SBEP : comment le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE peut soutenir une véritable transition bleue (22 mai 2026, Limassol – Chypre)

Dans le cadre de la Journée maritime européenne 2026, le Partenariat pour l'Économie Bleue Durable (SBEP) a organisé un atelier de haut niveau consacré au rôle du prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne dans le soutien à la transition bleue durable.

Les discussions ont porté sur l'intégration des priorités océaniques dans les plans de partenariat nationaux et régionaux, le renforcement du soutien à la recherche et à l'innovation marines ainsi que la mobilisation de financements publics et privés en faveur de l'économie



bleue durable. Les participants ont souligné l'importance d'un financement prévisible à long terme et d'une meilleure cohérence entre les différents instruments financiers européens. [En savoir plus.](#)

11. Semaine européenne de la planification de l'espace maritime (1er-5 juin, Bruxelles – Belgique)

Bruxelles a accueilli la deuxième édition de la Semaine européenne de la planification de l'espace maritime, réunissant plus de 290 décideurs publics, chercheurs, experts maritimes et parties prenantes. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération transfrontalière, l'utilisation des données marines et des outils numériques ainsi que l'intégration de la

planification de l'espace maritime dans des secteurs tels que les énergies renouvelables en mer, la pêche, l'aquaculture, la conservation de la biodiversité et la sécurité maritime. Les participants ont réaffirmé l'importance de cette planification pour le développement d'une économie bleue résiliente, durable et compétitive. [En savoir plus.](#)



12. IIIe Convention MED sur le tourisme durable (18-19 juin, Barcelone – Espagne)

Les 18 et 19 juin, la IIIe Convention MED sur le

tourisme durable a réuni à Barcelone environ 250 décideurs publics, autorités locales, chercheurs, professionnels du tourisme et organisations internationales provenant de 18 pays méditerranéens et européens. Placée sous le thème « La transition touristique en Méditerranée », la Convention a exploré les moyens de répondre aux défis du changement climatique, de la rareté des ressources et du surtourisme à travers des approches circulaires et régénératives, l'innovation numérique et une gouvernance renforcée. Un événement parallèle consacré au tourisme bleu durable a également présenté des actions pilotes menées au Liban, au Maroc et en Tunisie. [En savoir plus.](#)



13. Focus projet : MEDIGREEN, la planification de l'espace maritime au service de la transition verte en Méditerranée

Le projet MEDIGREEN met en évidence le rôle de la planification de l'espace maritime comme levier essentiel de mise en œuvre du Pacte vert pour l'Europe en Méditerranée. Cofinancé par le FEAMPA et coordonné par l'Institut espagnol d'océanographie (CSIC), le projet rassemble des partenaires de pays méditerranéens membres et non membres de l'Union

européenne. Il se concentre sur quatre secteurs stratégiques : les énergies renouvelables en mer, la pêche, l'aquaculture et la protection de la nature, tout en développant des outils et recommandations pour une gouvernance marine davantage fondée sur les écosystèmes. [En savoir plus.](#)



14. OceanEye : initiative européenne d'observation des océans (3 juin, Bruxelles)

Le 3 juin, la Commission européenne a lancé OceanEye, initiative phare du Pacte européen pour les océans destinée à placer l'Union européenne à l'avant-garde de l'observation mondiale des océans et de la connaissance marine. L'initiative vise notamment à permettre à l'UE de contribuer à hauteur de 35 % au Système mondial d'observation des océans et de détenir 35 % du marché mondial des technologies d'observation océanique d'ici 2035. OceanEye renforcera la gouvernance européenne dans ce domaine, développera un Système numérique européen de l'océan et soutiendra la mise en œuvre d'un Jumeau numérique européen de l'océan à l'horizon 2030. [En savoir plus.](#)



15. Histoire à succès CallmeBLUE : vers une Alliance méditerranéenne des clusters maritimes

Le projet CallmeBLUE (Cluster Alliance Med Blue) a été reconnu comme une réussite de l'Initiative WestMED en raison de sa contribution au renforcement de la coopération entre clusters maritimes et à la promotion d'une économie bleue plus intégrée et durable en Méditerranée. Mis en œuvre entre 2023 et 2026 avec le soutien du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), le projet a réuni des clusters maritimes, des PME, des centres de recherche, des autorités publiques et des acteurs de l'innovation issus d'Europe du Sud et d'Afrique du Nord. L'un de ses principaux résultats est l'élaboration d'une feuille de route pour une Alliance méditerranéenne des clusters maritimes. [En savoir plus.](#)



16. La Tunisie renforce son engagement en faveur du tourisme côtier durable dans le cadre de l'Initiative WestMED (mai 2026)

La Tunisie a réaffirmé son engagement en faveur du développement du tourisme côtier durable dans le cadre de l'Initiative WestMED. Des représentants d'institutions publiques, de collectivités territoriales,

du secteur du tourisme, du monde académique et de partenaires internationaux se sont réunis afin d'identifier des solutions concrètes pour améliorer la résilience et la compétitivité du secteur tout en protégeant les écosystèmes marins et côtiers. Les discussions ont porté sur la gestion intégrée des zones côtières, la diversification de l'offre touristique, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des liens entre tourisme, économie bleue et préservation de l'environnement. [En savoir plus.](#)



17. L'Union européenne et ses voisins méditerranéens s'engagent en faveur d'une nouvelle déclaration pour reconstituer les stocks halieutiques

Lors de la Conférence ministérielle MedFish4Ever tenue à Nicosie le 5 mai, l'Union européenne et les pays partenaires méditerranéens se sont engagés à préparer une nouvelle Déclaration MedFish4Ever qui sera adoptée en 2027 et définira la prochaine décennie de coopération dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture durables. S'appuyant sur les résultats de la déclaration de 2017, les ministres ont souligné les progrès réalisés, près de la moitié des stocks halieutiques méditerranéens présentant désormais des signes de reconstitution grâce à des mesures de gestion fondées sur la science, à la création de zones réglementées et à des pratiques de pêche plus sélectives. La future déclaration visera à accélérer la restauration des stocks, à renforcer la gouvernance régionale des pêches, à promouvoir l'aquaculture durable, à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et à renforcer la résilience des communautés côtières. [En savoir plus.](#)



Ressources et opportunités

1. Feuille de route actualisée de l'UpM pour orienter la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de l'UpM de 2021 sur l'Économie Bleue Durable (mars 2026)

La [deuxième Déclaration ministérielle de l'UpM sur l'Économie Bleue Durable](#), adoptée le 2 février 2021 par les 43 États membres de l'Union pour la Méditerranée, a été largement saluée comme une déclaration ambitieuse sur les plans politique et technique. Elle a permis d'élargir le champ de la coopération régionale en définissant de nouveaux domaines d'action communs, des principes partagés, et des mesures concrètes destinées à assurer le développement durable à long terme des secteurs et activités relevant de l'Économie Bleue Durable méditerranéenne. Afin de faciliter sa mise en œuvre opérationnelle, cette déclaration a été complétée par une feuille de route élaborée conjointement par la coprésidence de l'UpM, le Secrétariat de l'UpM et les pays membres. Conformément aux orientations ministérielles de 2021, cette feuille de route présente une analyse des besoins communs, des lacunes existantes et des opportunités futures de soutien, de financement et d'exécution dans chacun des dix domaines prioritaires identifiés. La version actualisée de mars 2026 est disponible sur la plateforme [MedBESP \(Mediterranean Blue Economy Stakeholder Platform\)](#), gérée par le Secrétariat de l'UpM. [En savoir plus.](#)



2. Nouvelle brochure sur le dialogue régional et le processus de l'UpM en matière d'Économie Bleue Durable

Au moyen d'une approche intégrée, interdisciplinaire, intersectorielle et multipartite, l'Union pour la Méditerranée contribue à fédérer les efforts en faveur des transitions bleue et verte, à promouvoir la circularité des économies liées à la mer, à protéger et restaurer les écosystèmes marins et côtiers, ainsi qu'à favoriser des moyens de subsistance plus équitables, plus résilients et plus durables dans l'ensemble de la région méditerranéenne.

Cette nouvelle brochure présente une vue d'ensemble du dialogue régional et du processus de l'UpM en matière d'Économie Bleue Durable. Elle retrace les principales étapes de ce processus, met en lumière la feuille de route de l'UpM pour l'Économie Bleue Durable et présente plusieurs projets et initiatives phares mis en œuvre dans la région. [En savoir plus.](#)



3. Appel coordonné du mécanisme méditerranéen multi-programmes Interreg

Le programme Interreg Euro-MED a lancé son septième appel à propositions dans le cadre du Mécanisme méditerranéen multi-programmes (MMM) consacré au tourisme durable, ouvrant de nouvelles possibilités de financement pour soutenir le développement d'un tourisme plus durable en Méditerranée.



Cet appel coordonné associe dix programmes Interreg et vise à soutenir des projets centrés sur la capitalisation et le transfert de résultats déjà obtenus, afin de diffuser à plus grande échelle des solutions éprouvées. Les projets devront contribuer à une croissance inclusive, à la résilience climatique et à la cohésion territoriale, conformément aux priorités du programme pour une Méditerranée plus intelligente et plus verte.

Les initiatives soutenues devront s'appuyer sur des réalisations issues d'autres programmes MMM et contribuer à la transformation du secteur touristique à travers une meilleure gouvernance des flux touristiques, la transition écologique du secteur, l'inclusion sociale, le développement des compétences et l'innovation numérique. La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 septembre 2026 à 13h00 (heure de Bruxelles). [En savoir plus.](#)

4. Stratégies de l'Union européenne pour des communautés côtières résilientes, prospères et attractives, ainsi que pour les îles (10 juin 2026)

Les deux stratégies européennes reposent sur une architecture commune articulée autour de trois piliers. Pour les îles, l'approche est fondée sur la diversification économique et la connectivité, la décarbonation et la durabilité environnementale, ainsi que la qualité de vie et la cohésion sociale, notamment en matière de logement, de services publics et de résilience démographique. La stratégie destinée aux communautés côtières s'organise autour de trois axes similaires : la prospérité à travers une économie bleue compétitive, la résilience face aux défis climatiques, environnementaux et sécuritaires, et l'attractivité territoriale grâce



à des communautés côtières inclusives et dynamiques. Ensemble, ces deux stratégies fournissent un cadre cohérent pour relier les objectifs de développement de l'économie bleue durable, d'adaptation au changement climatique et de cohésion territoriale, tout en permettant une mise en œuvre adaptée aux réalités locales des régions côtières et insulaires d'Europe. **En savoir plus:** [EU Strategy for Islands: EU Strategy for resilient, prosperous, and liveable coastal communities](#)

5. Le tourisme méditerranéen face au changement climatique : vers une redéfinition du modèle touristique (juin 2026)

La récente publication du Plan Bleu intitulée « *Mediterranean Tourism Facing Climate Change: Towards a Redefinition of the Tourism Model* » met en évidence la vulnérabilité croissante du secteur touristique méditerranéen, qui accueille près de 400 millions de visiteurs par an et connaît un réchauffement environ 20 % plus rapide que la moyenne mondiale. L'étude souligne le double rôle du tourisme, à la fois contributeur au changement climatique et secteur particulièrement exposé à ses conséquences. Elle appelle à une refonte profonde du modèle actuel et présente trois scénarios d'évolution à l'horizon 2050, allant de la poursuite des tendances actuelles à une transformation structurelle significative.

Parmi les leviers d'action identifiés figurent le développement de l'écomobilité, l'amélioration de l'efficacité énergétique inspirée de l'architecture méditerranéenne, le recours aux solutions fondées sur la nature ainsi qu'un renforcement des mécanismes de gouvernance et de coopération entre les acteurs du tourisme, de la conservation et de l'aménagement du territoire. **En savoir plus.**



6. Ouverture des candidatures pour la formation MedPAN 2026 sur la création et l'extension des aires marines protégées

Le réseau MEDPAN a ouvert les candidatures pour l'édition 2026 de son programme de formation consacré à la création et à l'extension des aires marines protégées (AMP), destiné à renforcer les compétences des gestionnaires et praticiens intervenant dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Cette formation, organisée par le réseau méditerranéen des gestionnaires d'aires marines protégées, vise à soutenir la conception, la gouvernance et la gestion efficaces des AMP, avec une attention particulière portée aux approches fondées sur les écosystèmes, à la gestion adaptative et à la coopération régionale.

Le programme s'adresse aux professionnels impliqués dans la création ou l'extension d'aires marines protégées ainsi qu'à ceux œuvrant à l'amélioration de l'efficacité des espaces existants dans le cadre des engagements internationaux en matière de biodiversité. Il aborde notamment la restauration des écosystèmes marins, la résilience climatique, le suivi environnemental et l'implication des parties prenantes. Grâce aux échanges entre pairs et aux activités de renforcement des capacités, cette initiative contribue au développement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées plus cohérent, plus connecté et plus efficace, au service de la conservation à long terme de la biodiversité marine et d'une



gouvernance durable des océans. Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au 31 juillet 2026. Les candidats intéressés sont invités à remplir le [formulaire de candidature en ligne](#) avant le 31 juillet 2026. [En savoir plus.](#)

Pour plus d'informations sur les opportunités de financement, veuillez consulter :

<https://medblueconomyplatform.org/funding-opportunities/calls/>

Événements à venir

1. [Economist Impact – 2e Sommet régional annuel sur l'océan](#) (9-10 septembre, Aqaba - Jordanie)
2. [Conférence des parties prenantes WestMED & Atlantique 2026](#) (15-16 septembre, Las Palmas de Gran Canaria – Espagne)
3. 20e Plateforme régionale de l'UpM sur l'EBD (14-15 octobre, Bruxelles – Belgique)
4. [Conférence internationale sur l'énergie océanique](#) (5-7 octobre, La Haye – Pays-Bas)
5. [Semaine internationale des sciences et technologies marines](#) (6-8 octobre, Brest – France)
6. [BlueInvest Africa](#) (2-3 novembre, Le Cap – Afrique du Sud)
7. [ECOMONDO](#) (3-6 novembre, Rimini – Italie)
8. [UNFCCC COP31](#) (09-20 novembre, Antalya – Turquie)
9. [7ème Conférence mondiale sur la biodiversité marine](#) (17-20 novembre, Bruges - Belgique)
10. [Réunion annuelle de dialogue institutionnel Interreg et événement de mi-parcours Interreg Euro-Med](#) (25-26 novembre, Marseille - France)
11. 11ème Groupe de travail de l'UpM sur l'environnement (1-2 décembre, Barcelone – Espagne, en présentiel et hybride)
12. [AlgaEurope 2026](#) (08-11 décembre 2026, La Valette – Malte)
13. [2ème Symposium sur l'économie bleue](#) (15-16 décembre, Aqaba – Jordanie)
14. [Conférence de la Décennie de l'océan 2027](#) (07-09 avril 2027, Rio de Janeiro, Brésil)

Pour savoir comment vos données seront protégées, vous pouvez lire notre politique de confidentialité sur [notre site web](#).

Vous recevez cet e-mail parce que vos informations se trouvent dans notre base de données. Vous pouvez vous désinscrire de cette liste [en cliquant ici](#).



Funded by the
European Union

La présente newsletter est soutenue financièrement par l'Union européenne grâce à la subvention CINEA SBE4MED.

Financé par l'Union européenne. Les opinions exprimées sont toutefois uniquement celles de l'auteur(e) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent en être tenues responsables.

